



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA  
SOCIETE KI M'AIME ME SUIVE POUR  
L'ORGANISATION DE DEUX  
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 7  
ET 8 OCTOBRE 2023**

**DÉCISION N° DM-23-342  
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société Ki m'aime me suive, représentée par Monsieur Pascal Guillaume dont le siège social est situé 92, rue de la Victoire – 75 009 Paris – pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Vole Eddie, vole ! », les 7 et 8 octobre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2023-2024.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Ki m'aime me suive, représentée par Monsieur Pascal Guillaume dont le siège social est situé 92, rue de la Victoire – 75 009 Paris – un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Vole Eddie, vole ! », les 7 et 8 octobre 2023, dont le prix de cession est fixé à 8 825,54 € (huit mille huit cent vingt-cinq euros et cinquante-quatre centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230905-lmc1H11164H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 05/09/2023  
Date de Publication : 05/09/2023

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230905-lmc1H11164H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 05/09/2023  
Date de Publication : 05/09/2023